

Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : 24/12/2022

Durée totale et maximale de l'interruption : De 11h03 à 18h00

Codes postaux concernés : 1325

Origine de l'interruption

= Défaut BT souterrain. Un client a accroché notre câble BT en posant des piquets de clôture.

Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= 6h57

Justification de la durée de l'interruption

= Détection de la panne + appel aux terrassiers + réparation provisoire

Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= Le maintien de l'interruption se justifie par la nécessité de localiser le défaut et la réparation du câble.

Conclusion

L'interruption trouve son origine dans le fait d'un tiers qui a endommagé un câble de distribution. Le maintien de l'interruption se justifie par la nécessité de localiser le défaut et la réparation du câble.